



La finale du concours du « European Law Moot Court » aura lieu le 5 avril à la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg

Le « European Law Moot Court Competition » est le concours de plaidoiries le plus important du monde en matière de droit de l'Union européenne. Organisé pour la première fois lors de l'année universitaire 1988-1989, ce concours, qui fête cette année son 30^e anniversaire, a pour objectif de promouvoir la connaissance pratique du droit de l'Union auprès des étudiants en droit.

Les étudiants en droit qui ont été sélectionnés à la suite d'un processus extrêmement sévère (environ 80 équipes au départ) depuis le mois de septembre 2018, date de lancement du concours, plaideront le 5 avril devant des jurys composés de Membres de la Cour de justice et du Tribunal. Les équipes qui plaideront ce jour-là représentent huit universités de différents pays. Ces équipes se sont imposées lors des finales régionales qui ont eu lieu en février 2019 à Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Florence (Italie) et Athènes (Grèce).

Des étudiants de tous les États membres de l'Union européenne ont participé à cette édition du concours. Des étudiants d'autres pays, comme les États-Unis, la Suisse, la Norvège l'Ukraine et la Russie, ont réussi à atteindre le niveau des finales régionales.

La finale, dernière étape du concours, se tient à la Cour depuis 1991.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse : Corina Gabriela Socoliuc ☎ (+352) 4303 4293.